

Présentation

Le service des piscines propose une fois par semaine, sur un jour et un horaire fixes, plusieurs activités pour les enfants et les adultes.

Conditions d'inscription

L'inscription à une activité est nominative. Il ne vous est pas permis de céder ou transférer votre place à quiconque de quelque manière que ce soit, soit à titre gratuit ou onéreux. Un formulaire santé complété est obligatoire afin de valider l'inscription. Certificat médical optionnel.

Après validation de l'ensemble des données personnelles et de la disponibilité des places dans le programme choisi, vous pourrez procéder au paiement. Si vous bénéficiez d'une prise en charge par votre CE, nous vous invitons à vous rapprocher des agents d'accueil qui vous indiqueront les conditions d'acceptations.

L'inscription n'est effective qu'après le paiement des sommes dues. Aucun dossier incomplet ne pourra être accepté.

Rappel du règlement intérieur

Le port d'un short, caleçon de bain et bermuda est interdit. Le bonnet de bain est obligatoire. La douche savonnée et le passage dans le pédiluve sont obligatoires.

Des casiers fermés à clés sont à votre disposition dans les vestiaires. La direction décline toute responsabilité en cas de dégradation ou vol de vos effets personnels.

Il est interdit de pénétrer sur les bords des bassins sans y avoir été autorisé par les éducateurs sportifs.

Les accompagnateurs des enfants inscrits à l'école de natation ne sont plus acceptés dans les vestiaires sauf au 1^{er} cours de la saison. Dorénavant, l'attente se fera dans le hall d'accueil, sur la passerelle ou à l'extérieur.

Responsabilités

Les usagers sont responsables :

- De tout accident qu'ils pourraient subir ou causer à un tiers du fait de l'inobservation du règlement intérieur dont ils attestent avoir pris connaissance, et des consignes de sécurité dictées par l'ensemble du personnel des piscines.
- De tous les dommages ou dégradations qu'ils pourraient causer par leurs faits et gestes.

Quimper Bretagne Occidentale décline toute responsabilité en cas :

- D'accidents liés au non-respect du règlement intérieur, des consignes de sécurité ou à l'utilisation des installations en dehors des cours dispensés dans le cadre de votre activité.
- De perte, de vol ou de dégradation d'objets de toute nature appartenant aux usagers

Relations usagers

Pour toute demande particulière liée à votre activité, n'hésitez pas à solliciter l'équipe des piscines :
aquarive@quimper.bzh / 02 98 52 00 15

Modification/annulation/interruption d'une activité

En cas d'annulation, modification ou interruption d'une activité :

- ✓ Du fait des piscines de Quimper Bretagne Occidentale :

La direction peut être contrainte de devoir modifier, annuler ou interrompre votre activité :

- Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint
- Si les conditions de sécurité l'exigent
- En cas de force majeure (problème technique etc.)
- Pour un motif d'intérêt général

La direction vous proposera une solution de rattrapage pendant les vacances scolaires si cela est possible pour les séances annulées et les jours fériés.

Quimper Bretagne Occidentale procédera au remboursement des sommes déjà versées pour une annulation intervenant avant le début de votre activité. Seul le conseil communautaire de QBO a le pouvoir de décision concernant le remboursement des cours annulés.

✓ De votre part :

Dans le cas où vous ne vous êtes pas présenté à une séance, pour quelque motif que ce soit, aucun remboursement ne sera possible. Dans le cas où vous devez interrompre votre activité de manière définitive et **uniquement** pour raisons médicales, un remboursement ne pourra intervenir qu'après réception du dossier comprenant votre demande, un certificat médical attestant de votre inaptitude et précisant sa durée, d'un RIB.

Toute demande peut être faite

- Par courrier :

Monsieur le Vice-président délégué aux piscines

service des piscines

159 bd de Créach Gwen – 29000 Quimper

- Par courriel : aquarive@quimper.bzh

Les tarifs 2024-2025

Les tarifs sont fixés par délibération du conseil communautaire :

- Activité annuelle : 210€ de sept 2024 à juin 2025 pour l'école de natation, aquadanse, aquabébé
- Activité par session : 78€ (sept à déc. ; janv. à mars ; avr. à juin) pour activités aquagymiques, aquabébé
- Autre tarification (BNSSA) : renseignement à l'accueil

	Nombre de séances Saison 2024/2025	Jours fériés
Lundi	30	11 novembre 2024 21 avril 2025 9 juin 2025
Mardi	33	
Mercredi	33	
Jeudi	30	1 ^{er} mai 2025 8 mai 2025 29 mai 2025
Vendredi	33	
Samedi	33	

Informatique et libertés

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à inscrire les usagers dans un cours. Le destinataire est le service des piscines

Vos réponses sont obligatoires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée,

vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

Monsieur le vice-président délégué aux piscines

service des piscines

159 bd de Créach Gwen – 29000 Quimper

Piscine Aquarive

159 bd de Creac'h Gwen - 29000 Quimper

Renseignements et informations

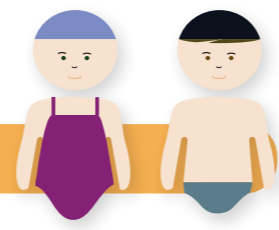
tél. 02 98 52 00 15 / courriel : aquarive@quimper.bzh

www.quimper-bretagne-occidentale.bzh/piscines

École de natation

Session 2024/2025

Cours adultes/enfants



Cours adultes

Niveaux	Pré-requis	Objectifs attendus	Jours	Horaires
Familiarisation	• pas de tête dans l'eau	• allongement ventral et dorsal • propulsion - immersion	lundi	18 h 30 - 19 h 10
Apprentissage 1^{er} niveau	• tête dans l'eau	• propulsion ventrale et dorsale • découverte brasse et dos	lundi	18 h 30 - 19 h 10
Apprentissage 2^e niveau	• étoile ventrale • étoile dorsale • propulsion sur quelques mètres	• brasse et dos (mécanique) • propulsion dans le grand bassin	vendredi	19 h - 19 h 40
Perfectionnement 1^{er} niveau	• 25 m brasse • 25 m dos	• maîtrise de la brasse coulée et du dos • début du crawl	mercredi vendredi	18 h 05 - 18 h 45 19 h - 19 h 40
Perfectionnement 2^e niveau	• 25 m brasse • 25 m dos crawlé • crawl non acquis	• maîtrise des 3 nages • découverte papillon • plongeurs	lundi mercredi jeudi	19 h 15 - 19 h 55 18 h 05 - 18 h 45 19 h - 19 h 45
Perfectionnement 3^e niveau	• maîtrise des 3 nages • début papillon	• maîtrise des 4 nages • virages • plongeurs	lundi mercredi jeudi	19 h 15 - 19 h 55 18 h 05 - 18 h 45 19 h 45 - 20 h 25

Informations générales

Session annuelle du 23 septembre 2024 au 5 juillet 2025

- Cours de 40 minutes
- Pas de cours pendant les vacances scolaires

Conditions d'inscriptions

- Enfants - partir de 6 ans ou entrant en CP
- **Test obligatoire** pour toutes nouvelles inscriptions
- **Formulaire santé complété obligatoire**

Quelques règles de fonctionnement

- Les accompagnateurs des enfants inscrits à l'école de natation ne sont plus acceptés dans les vestiaires sauf au 1^{er} cours de la saison.

L'attente se fera dans le hall de l'accueil, sur la passerelle ou à l'extérieur. Des distributeurs de boissons et gourmandises ainsi que la WIFI sont à votre disposition pour patienter.

Aucune exception ne sera faite.

- La douche savonnée avant d'arriver sur le bassin est obligatoire,
- **Le bonnet de bain est obligatoire.**

LES TARIFS 2024/2025 *

(de septembre 2024 à juillet 2025)

- 210 €
- 190 € l'inscription complémentaire

Modes de paiement acceptés : espèces, chèques, carte bancaire, chèques vacances, coupons sport ANCV.

Modalités d'inscription 2024

• Pour les réinscriptions

Entre le 1^{er} juillet et le 4 août.
Par téléphone ou à l'accueil d'Aquarive

• Pour les nouvelles inscriptions

Entre le 5 août et le 1^{er} septembre.
Par téléphone ou à l'accueil d'Aquarive

PAIEMENTS

Lundis 2 et 9 sept. de 8h30 à 13h30 / 16h30 à 18h30
Mardis 3 et 10 sept. de 8h30 à 13h30 / 16h30 à 18h30
Mercredis 4 et 11 sept. de 8h30 à 13h30 / 16h30 à 18h30
Vendredi 6 sept. de 8h30 à 13h30 / 16h30 à 18h30.

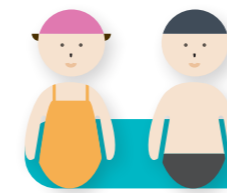
**Début des cours la semaine 39
du 23 au 29 septembre 2024.**

TEST OBLIGATOIRE

Pour les **nouvelles inscriptions** :

- À partir du 8 juillet, sur réservation. Créneaux entre 10h et 13h et entre 15h et 17h le mardi et le jeudi.

* Sous réserve de validation par le conseil communautaire



Cours enfants

Niveaux	Pré-requis	Objectifs attendus *	Jours	Horaires
Familiarisation	• pas de tête dans l'eau	• allongement ventral et dorsal • propulsion - immersion	mercredi jeudi	16 h 35 - 17 h 15 17 h 30 à 18 h 10
Apprentissage 1^{er} niveau	• tête dans l'eau	• propulsion ventrale et dorsale • découverte brasse et dos • saut et déplacement en grande profondeur	lundi mardi mercredi mercredi jeudi vendredi	17 h 45 - 18 h 25 17 h 30 - 18 h 10 14 h 20 - 15 h 16 h 35 - 17 h 15 17 h 20 - 18 h 17 h 30 - 18 h 10 17 h 30 - 18 h 10
Apprentissage 2^e niveau	• étoile ventrale • étoile dorsale • propulsion sur quelques mètres	• brasse et dos (mécanique) • propulsion dans le grand bassin	lundi mardi mercredi mercredi mercredi jeudi jeudi vendredi samedi	17 h 45 - 18 h 25 18 h 15 - 18 h 55 14 h 20 - 15 h 15 h 50 - 16 h 30 16 h 35 - 17 h 15 17 h 20 - 18 h 17 h 30 - 18 h 10 18 h 15 - 18 h 55 18 h 15 - 18 h 55 9 h - 9 h 40
Perfectionnement 1^{er} niveau	• 25 m brasse • 25 m dos	• maîtrise de la brasse coulée et du dos • début du crawl	mardi mercredi mercredi mercredi jeudi vendredi samedi	18 h 15 - 18 h 55 15 h 05 - 15 h 45 15 h 50 - 16 h 30 17 h 20 - 18 h 18 h 15 - 18 h 55 18 h 15 - 18 h 55 9 h - 9 h 40
Perfectionnement 1/2			mardi mercredi	17 h 30 - 18 h 10 14 h 20 - 15 h
Perfectionnement 2^e niveau	• 25 m brasse • 25 m dos crawlé • crawl non acquis	• maîtrise des 3 nages • découverte papillon • plongeurs	mardi mercredi mercredi jeudi vendredi	19 h - 19 h 40 15 h 05 - 15 h 45 15 h 50 - 16 h 30 18 h 15 - 18 h 55 17 h 30 - 18 h 10
Perfectionnement 3^e niveau	• maîtrise des 3 nages • début papillon	• maîtrise des 4 nages • virages • plongeurs	mardi mercredi	19 h - 19 h 40 15 h 05 - 15 h 45

* : il est entendu par "objectif attendu", l'évolution de l'enfant au travers des leçons de natation pour pouvoir changer de niveau l'année suivante. Cette évolution peut varier en fonction des capacités, de la sensibilité, de la réceptivité et de l'assiduité de l'enfant au cours.

Rappel des vacances scolaires Zone B - 2024-2025

- **vacances de la Toussaint**
du lundi 21 octobre au 3 novembre
- **vacances de Noël**
du lundi 23 décembre au dimanche 5 janvier

- **vacances d'hiver**
du lundi 10 février au dimanche 23 février
- **vacances de printemps**
du lundi 7 avril au dimanche 20 avril